

# LA RIPOSTE

Bulletin  
de liaison  
de l'ADDS-QM



Mai 2005

L'ADDS-QM (*Association pour la Défense des Droits Sociaux Québec Métro*) est une corporation à but non lucratif et un groupe de défense collective des droits des personnes sans emploi ou vivant une situation de pauvreté. En priorité, elle vise à regrouper et à défendre les droits des personnes assistées sociales dans une approche de conscientisation et d'éducation populaire.

**DU 2 AU 7 MAI 2005,  
32<sup>ÈME</sup> SEMAINE DE LA DIGNITÉ DES  
PERSONNES ASSISTÉES SOCIALES**

**NOTRE PAUVRETÉ, NOUS COMBATTONS !  
NOTRE DIGNITÉ, NOUS AFFICHONS !**

**NON AUX MESURES  
APPAUVRISSANTES ET  
DISCRIMINATOIRES**



**ADDS-QM**  
301, Carillon  
Québec (Québec)  
G1K 5B3



**525-4983**

**FAX**

**529-9455**



[addsqm@bellnet.ca](mailto:addsqm@bellnet.ca)



**8h30  
à  
17h00**

**Lundi au vendredi**



## CHRONIQUE POLITIQUE

### La Semaine de la Dignité des personnes assistées sociales

Par Jonathan Carmichael

La **dignité** ! À souligner en gras... La dignité, quelques lettres, un tout petit mot. Un petit mot pourtant si grand, porteur de tant d'espoir. La dignité. C'est le respect qui doit être accordé à toute personne. C'est aussi ce que trop souvent le système d'aide sociale vient brimer. Tout d'abord en nous laissant les poches vides, en nous donnant trop peu pour couvrir nos besoins essentiels. Mais aussi en nous laissant dans la honte, en nous étiquetant et en nous faisant porter l'odieux de notre situation. Comme si être dans la pauvreté était un choix. Comme si c'était uniquement un problème individuel, alors que nous savons très bien qu'il s'agit d'un problème collectif, d'un problème de société.

Pour une 32<sup>ème</sup> année, les groupes de défense des droits organisent une semaine pour souligner la dignité des personnes assistées sociales. Cette année, cette semaine se tiendra du 2 mai au 7 mai. À l'heure des coupures néolibérales à l'aide sociale, à l'heure où les gouvernements tentent de nous isoler pour mieux nous appauvrir, à l'heure où les préjugés sont utilisés comme une arme à notre endroit, cette tradition demeure toujours aussi pertinente.

Depuis 32 ans, la *Semaine de la Dignité des personnes assistées sociales* est un moment privilégié où les personnes assistées sociales peuvent clamer haut et fort leur dignité. C'est un moment privilégié où nous partageons notre vécu, où nous analysons la société, où nous revendiquons le respect de nos droits, où nous fêtons notre dignité. C'est une semaine très importante pour les militantEs de l'ADDS-QM. C'est pourquoi, à chaque année, nous nous impliquons activement dans son organisation.

Cette année, en tant que membre de l'ADDS, vous êtes invitéEs à participer aux deux activités qui auront lieu durant la semaine. Tout d'abord, le 3 mai 2005, nous allons tenir un atelier de formation et de discussion sur les mesures

appauvrissantes et discriminatoires. Durant cette rencontre, nous partirons de notre vécu pour identifier ce que nous voulons comme projet de société et pour nommer les barrières qui nous empêchent de le vivre pleinement. Nous analyserons également pourquoi ces barrières existent et à qui elles profitent.

Ensuite, après avoir bien analysé la société et les sources de nos oppressions, nous irons revendiquer le respect de notre dignité. Ainsi, le 5 mai, nous nous mobiliserons dans un Centre Local d'Emploi de la région, afin de dénoncer les mesures appauvrissantes et discriminatoires. Durant cette action symbolique et totalement pacifique, nous refuserons les barrières qui nous sont imposées. Nous ferons aussi un lien avec l'arrivée de la Charte des femmes pour l'humanité.

Enfin, toujours le 5 mai, après la mobilisation au CLE, tout le monde sera invité à venir fêter notre dignité. Nous irons donc manger et écouter une présentation théâtrale dans les locaux de R♀SE du Nord.

C'est donc en grand nombre que toute l'équipe de l'ADDS espère vous voir participer aux activités de la *Semaine de la Dignité des personnes assistées sociales*. Pour que cesse les injustices et les oppressions, il est nécessaire de nous faire entendre !





## CHRONIQUE POLITIQUE

Par Jonathan Carmichael



**MOT DE CLÔTURE, lors du colloque sur la loi 112,  
tenu le 22 AVRIL 2005.**

**Par Micheline Belisle**

Que reste-t-il à dire après ces quelques heures de réflexion et d'échanges sur une loi porteuse d'une promesse d'un monde meilleur non seulement pour les personnes en situation de pauvreté, mais aussi pour l'ensemble de la société?

En tout cas, le simple fait que cette *Loi visant à lutter contre la pauvreté et l'exclusion sociale* ou Loi 112 ait été adoptée a déjà changé quelque chose dans l'attitude des personnes en situation de pauvreté. C'est vrai. Depuis l'adoption de cette loi et tout autour du mouvement citoyen qui continue de se développer depuis la proposition du Collectif, nombre de personnes en situation de pauvreté ont relevé la tête et se sont mises à croire qu'elles n'avaient pas seulement des devoirs envers la société, mais aussi des droits. Leur dignité a monté d'un cran, au moins... Cependant, les préjugés demeurent si forts, si tenaces envers ces personnes, qu'elles se laissent parfois envahir par toutes ces manifestations hostiles qui minent leur estime personnelle et leur confiance en elles-mêmes.

Tant que ce seront les personnes en situation de pauvreté qui serviront de filet de sécurité vivant pour l'économie de notre société, elles ne pourront se libérer assez pour mettre à profit leurs richesses personnelles. Et, en cela, ce ne sont pas seulement les «pauvres» qui sont perdantEs, mais également toute la société.

Pourtant, si l'on appliquait la Loi 112, on serait à même de «promouvoir le respect et la protection de la dignité des personnes en situation de pauvreté et de lutter contre les préjugés à leur égard». N'est-ce pas là un but de cette loi?

Que faire maintenant ? Que faire pour que cette loi soit appliquée ? Que faire pour la bonifier ? Quelle est la route à suivre pour arriver à un Québec sans pauvreté et riche de tout son monde ? Comment y arriver ?

Une chose dont je suis convaincue c'est qu'on ne pourra pas y parvenir sans impliquer activement les personnes en situation de pauvreté dans le processus. Ne sont-elles pas des expertEs de la pauvreté? Je suis persuadée qu'on ne peut se passer de leur expertise sur la route d'un Québec sans pauvreté. Ce n'est que touTEs ensemble – expertEs de la pauvreté et expertEs juridiques, communautaires, universitaires,... - que l'on arrivera à baliser intelligemment et efficacement le sentier encore étroit de l'élimination de la pauvreté.

Nous avons certainement fait un pas de plus ensemble aujourd'hui. Mais il nous en reste encore beaucoup à faire. Aujourd'hui, je vous invite personnellement, chacunE d'entre vous, à continuer la route. Puisse-t-il s'élargir un jour, ce sentier, et faire place à une large autoroute qui nous mènera touTEs ensemble vers un monde où chacunE aura sa place dans la dignité et le respect mutuel.

Et je terminerai par un préambule – mais oui! – celui de la Loi 112 où l'on retrouve une petite phrase pleine de promesses pour les personnes en situation de pauvreté, dont je suis. Cette petite phrase dit que *nous, les personnes en situation de pauvreté sommes les premières à agir pour nous en sortir*. Pas de place, ici, pour les étiquettes de paresseuxSES, mais seulement pour des personnes qui seront aussi les premières à s'impliquer sur le plan du développement de la société... à la condition, bien sûr, qu'on cesse de les exclure!

Merci



## Jusqu'à quand pourrons-nous étirer l'élastique?

Par Marie-Andrée Lessard

Dernièrement, plusieurs étudiants ont manifesté parce que l'État québécois voulait transformer 103 Millions \$ de bourses en prêt. Finalement, les étudiants pourront garder ce 103M\$ puisque le gouvernement fédéral a accepté de débloquer, plus vite que prévu, des argents qui leurs étaient destinés de toute façon...Ce qui m'a choqué dans toute cette histoire, c'est l'argument que fournissait le ministre de l'éducation : «Faites une croix sur le 103M\$ il n'y a plus d'argent...». Quand on entend parler de baisse d'impôt et de millions investis dans des commissions qui n'en finissent plus... je me demande: «Quelle place les jeunes occuperont-ils dans la société de demain?» Est-ce que leur santé mentale et leur bien-être sont des priorités?» Pour appuyer mon inquiétude, voici quelques faits sur la situation des jeunes d'aujourd'hui.

### **Saviez-vous que ...**

- L'endettement moyen pour un bachelier est de 13 741\$ et d'un cégepien (3 209\$) en 1996. <sup>1</sup>
- Aussi, même si les jeunes de 15-29 ans représentent que 20% de la population totale, il représente 40% des chômeurs. <sup>2</sup>
- Pour en rajouter..., les jeunes sont surreprésentés dans le secteur des services où le taux de syndicalisation est inférieur à celui de l'ensemble des travailleurs. <sup>3</sup>
- Pour continuer, le taux d'assistance sociale des jeunes de 18-29 ans a triplé entre 1975 et 1995. Il est passé de 3,8% à 12,2. Les plus touchés : les jeunes et les parents vivant seuls, les femmes. <sup>4</sup>
- Enfin, on observe un lien direct entre le nombre de jeunes sur l'aide sociale et la conjoncture économique. Puisqu'ils sont les derniers arrivés, lorsque l'économie ralentie, c'est eux qui doivent quitter. On observe alors une hausse des demandes de l'aide sociale. <sup>5</sup>
- Finalement, chez les familles biparentales de moins de 30 ans, 30 % vivent sous le seuil de faible revenu. Chez les familles monoparentales, de moins de 30 ans, c'est 87%. <sup>6</sup>
- Pour terminer... 1 jeune-(15 et 24ans) sur 3 (33%) vit de la détresse psychologique. La dépression et l'anxiété sont les manifestations les plus courantes. <sup>7</sup>

Je pourrais continuer...Je sais, il faut gagner ses gallons pour obtenir un meilleur salaire... Aussi, pour certains jeunes adultes la situation est satisfaisante. Par contre, la réalité est déjà lourde pour plusieurs. Avec le vieillissement de la population, un fardeau fiscal considérable, une augmentation de l'endettement et aussi peu de considération... Si le gouvernement dit qu'il n'a plus d'argent pour les jeunes, en aura-t-il plus demain? Combien de temps pourrons-nous étirer l'élastique? Comme jeune adulte, j'ai le goût, je peux en prendre, mais rappelez-vous : «Plus on étire l'élastique, plus il a des chances de se briser...»

<sup>1</sup> Conseil supérieur de l'éducation (1997),

<sup>2</sup> Conseil Permanent de la Jeunesse (1997)

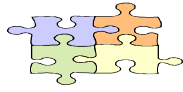
<sup>3</sup> Vezina M. et al. (1992),

<sup>4</sup> Secrétariat à la Jeunesse.(1996)

<sup>5</sup> Desmarais D. et al. (2000)

<sup>6</sup> Conseil Permanent de la Jeunesse (1995)

<sup>7</sup> DesmaraisD. et al. (2000).

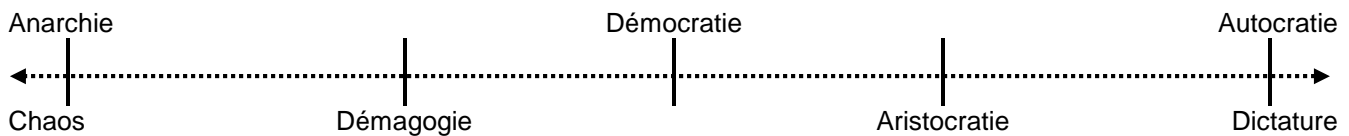


## Les phénomènes humains !

### Comment distinguer l'autorité du « pouvoir » ?

(par Joseph Dansereau, quatrième article d'une série de cinq)

Comme nous l'avons vu le mois dernier, les divers régimes politiques ne font pas exception à ces extrêmes du « pouvoir » qui s'opposent mais qui sont néanmoins de l'ordre des abus, des excès : le laisser-aller à gauche et la pensée unique, le totalitarisme à droite. La démocratie perd donc son nom lorsqu'elle glisse vers l'une de ces formes de « pouvoir » comme le montre le graphique ci-dessous :



Or, comme dans la notion de l'équilibre, la démocratie n'est pas quelque chose de figée ou d'immobile. Au contraire, c'est plutôt un mouvement constant qui sous l'effet d'une force, nous amènera tantôt dans un sens et tantôt dans son opposé, dans l'autre sens, pour ne pas tomber et ainsi conserver l'équilibre.

Les régimes politiques sont, d'une certaine manière, un héritage provenant de l'expérience passée de l'humanité. Autrement dit, c'est l'expérience d'une génération qui se délègue à une autre génération sous la forme de deux modèles contradictoires : le dictatorial et le démocratique. Ces modèles se pratiquent dans tous les genres d'organisation humaine (famille, association, club sportif, entreprise, municipalité, syndicat, etc.) et se distinguent par les résultats qu'ils donnent.

**Dictier, ordonner, imposer** ou, **commander**, si l'on est dans un contexte de « pouvoir » contraignant, modèle pouvant se rendre jusqu'à la dictature, le despotisme.

**Rechercher et exercer l'animation d'équipes ou de groupes dans des démarches convenues (plans) pour des objectifs acceptés vers des buts partagés**, si l'on est dans un contexte d'autorité saine, de démocratie.

Nous reconnaissons le « pouvoir » comme un abus d'autorité, abus qui tend à devenir un absolu. C'est une maladie de société dont les effets de destructions sont beaucoup mieux connus par un plus grand nombre maintenant. Le « pouvoir » ne peut exister s'il n'est pas voulu ou accepté par une majorité. Car le « pouvoir » est fondé sur un échange, une entente tacite. Les personnes qui exercent le « pouvoir » par force ou manipulation (inclus le mensonge), prennent les libertés des personnes qui s'y soumettent. En échange, pour des garanties d'emploi, du droit à la paresse, à la dépendance, à l'inertie, à la passivité et des mesures diverses (assurances) pour les personnes qui s'y soumettent. Notre tendance à se soumettre se trouverait dans le sentiment humain universel : l'angoisse du chaos, l'insécurité de l'incertitude; c'est sur la manipulation de cette angoisse que le « **pouvoir** » fonde sa toute puissance.

Tandis que **l'autorité** est une autorisation que quelqu'un reçoit de d'autres personnes (ou s'autorise d'elle-même à prendre une initiative), pour prendre des responsabilités, **selon certaines limites**, par exemple d'agencer le travail d'un certain nombre de personnes.

**L'autorité est certes plus difficile à exercer que le « pouvoir »**. En effet, les personnes qui exercent une autorité saine avec d'autres personnes, suscitent chez ces personnes, l'expression la plus grande possible de leurs libertés et celles des autres pour orchestrer les libertés de tous.



## NOUVELLES MILITANTES !!!

Par Jonathan Carmichael

Le 2 avril, les militantEs impliquéEs activement dans le groupe se sont sucréEs le bec en allant à la Cabane à sucre. Une belle sortie de reconnaissance pour les militantEs pour le beau travail qu'ils et elles accomplissent pour l'ADDS.

Le 6 avril, l'ADDS a participé à une action du Bureau d'animation et d'information logement (BAIL), organisée pour dénoncer la discrimination dont sont victimes certaines catégories de locataire. En autobus, nous avons rendu visite à deux grands propriétaires immobiliers qui font preuve de discrimination lorsque vient le temps de louer leurs logements.

Le 14 avril, l'ADDS s'est activement impliquée dans l'activité « Bloquons Charest » organisée par le RÉPAC (*Regroupement d'éducation populaire en action communautaire*). Après s'être réuni dans nos locaux pour un bon déjeuner, la trentaine de personnes présentes sont allées rejoindre les militantEs des autres groupes, au coin des boulevards Charest et Langelier. Pour l'occasion les militantEs de l'ADDS avaient fabriqué un « Mur des dénonciations » sur lequel nous avons collé les figures de nos ministres et députéEs et les coupures qu'ils nous ont imposé depuis leur élection. Les plus de 500 manifestantEs présentEs lors de l'action « Bloquons Charest » ont été invitéEs à se défouler en tirant de fausses tomates sur le Mur. Pour cet évènement, notons également que nous avons travaillé de près avec les autres groupes de défense des droits des personnes assistées sociales (ADDS Lévis et R♀SE du Nord). *Charest menteur, Portefeuille à place du cœur !*

Le 21 avril, avec le *Collectif de lutte et d'action contre la pauvreté*, nous avons fait une analyse collective du budget provincial. En tout, une trentaine de personnes ont participé à cette rencontre. C'est sans surprise que ce budget nous a laissé sur notre faim. Les personnes en situation de pauvreté ont été encore une fois oubliées. C'est ainsi qu'à la fin de la rencontre, les participantEs ont écrit leurs impressions sur des feuilles que nous avons faxées à Michel Audet, le ministre des Finances.

### **JOYEUX ANNIVERSAIRE À NOS MEMBRES !**

**Pour le mois de mai**

Micheline Belisle  
Jean-Marie Dubois  
Maurice Duval  
Jean Duval  
Guy Flamand  
Alain Fortin  
Claude Garneau  
Alexandrine Giguère  
Denise Labrie



À noter !!! Un oubli pour le  
mois d'avril :  
Bonne fête Valmont !

Claire Laflamme  
Claude Lefebvre  
Marcel Lessard  
Louisette Lessard  
Jean-Yves Nadeau  
Steven Ouellet  
Serge Petitclerc  
Annie Pouliot  
Benoit Woo





## Calendrier des activités

**Mai 2005**

<b>LUNDI</b>	<b>MARDI</b>	<b>MERCREDI</b>	<b>JEUDI</b>	<b>VENDREDI</b>
<b>2</b>	<b>3</b> Atelier sur les mesures appauvrissantes et discriminatoires 9h30  DÉPANNEUR 186 13h30	<b>4</b>	<b>5</b> Mobilisation « Dénouons les mesures appauvrissantes et discriminatoires ! » 10h30	<b>6</b>
<b>9</b> Comité organisateur 9h00	<b>10</b> DÉPANNEUR 186 13h30	<b>11</b> Comité lutte 9h15	<b>12</b>	<b>13</b>
<b>16</b> Comité loi 13h30	<b>17</b> Comité communication 13h30	<b>18</b> Comité Femmes 9h30	<b>19</b>	<b>20</b>
<b>23</b> CONGÉ	<b>24</b> DÉPANNEUR 186 13h30	<b>25</b>	<b>26</b>	<b>27</b> CORVÉE COLLECTIVE !
<b>30</b>	<b>31</b> DÉPANNEUR 186 13h30			

- ✘ En mai, nous fêtons la 32<sup>ème</sup> Semaine de la Dignité des personnes assistées sociales. Encore cette année, vous êtes encouragéEs à participer à nos différentes activités ! Tout d'abord, le 3 mai, dans les locaux de R♀SE du Nord (177, 71<sup>ème</sup> rue, Charlesbourg), nous organisons un atelier de formation / discussion sur les mesures appauvrissantes et discriminatoires. Ensuite, le 5 mai, nous nous rendons dans un Centre Local d'Emploi de la région, afin de dénoncer les mesures appauvrissantes et discriminatoires. La journée se terminera par une fête où nous soulignerons notre dignité ! À NE PAS MANQUER !!! Pour vous inscrire ou pour des informations supplémentaires, contactez Jonathan au 525-4983.
- ✘ Le 7 mai, la Charte des femmes pour l'humanité fait son entrée à Québec. C'est un rendez-vous historique à ne pas manquer, à 13h, à la Place de Paris, près du traversier. Pour vous informer, contactez Pascale au 525-4983.

### **Voici ce que l'ADDS-QM vous offre**

- ⇒ **Avez-vous des questions sans réponse ?** Utilisez le **Dépannage téléphonique** au **525-4983**.
- ⇒ **Vous avez des questions concernant l'aide sociale ?** Nous vous invitons au **Dépanneur 186** (rencontres collectives d'information sur la loi de l'aide sociale). L'horaire des rencontres est disponible aux **locaux de l'Association** ou au **525-4983**.
- ⇒ **Voulez-vous vous impliquer dans la défense des droits individuels et collectifs ?** Passez nous voir!